



Corporation de gestion et de développement de la pêche sportive au lac St-Pierre

Aire faunique communautaire du lac St-Pierre



Rapport annuel 2007-2008

Table des matières

Rapport du président	2
Administration	3
Autorisations de pêcher	4
Statistiques	5
Gains de l'AFC	6
Périodes de pêche et limites	7
Rapport d'activités des assistants	8
Aspects budgétaires	9
Étude sur le doré noir	10
Dépositaires	11
Territoire	12
Si vous pêchez un doré noir marqué	13
Album photo	14

Aire faunique communautaire (AFC)

Une Aire faunique communautaire est un plan d'eau public (lac ou rivière) faisant l'objet d'un bail de droits exclusifs de pêche sportive à des fins communautaires, et dont la gestion est confiée à un organisme à but non lucratif. Ce territoire bénéficie de mesures particulières de gestion afin d'y assurer la conservation et la mise en valeur de la faune aquatique.

Saviez-vous que...

Jusqu'à maintenant, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a octroyé quatre baux de droits exclusifs de pêche à des fins communautaires (AFC):

Au lac Saint-Jean en 1996

Au réservoir Baskatong en 1998

Au réservoir Gouin en 2000

Au lac Saint-Pierre en 2005

Mission

Dans le respect de l'accessibilité à tous les utilisateurs, assurer la conservation des poissons du lac Saint-Pierre, son archipel et ses principaux tributaires, de ses habitats et la gestion durable de la pêche sportive. En respectant les autres formes de pêche légalement admises, optimiser la mise en valeur des potentiels récréatifs, touristiques et économiques de la pêche sportive.



Un peu d'histoire ...

L'idée de départ d'une Aire faunique communautaire provient d'une entente entre la Fédération québécoise de la faune (FQF) de la Montérégie et le Comité ZIP du lac Saint-Pierre, en collaboration avec l'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel (ACPSAS), en réaction à la diminution de la qualité de la pêche sportive dans l'archipel du lac Saint-Pierre.

L'étude a débuté en 2000 sous la supervision de la Fédération québécoise de la faune (FQF), dans le cadre du programme de création d'emploi pour les jeunes en région. Le comité de gestion provisoire de l'AFC du lac Saint-Pierre était responsable du dossier de juillet 2001 à avril 2006.

Dates importantes:

L'étude de faisabilité a débuté en août 2000

Le Comité de gestion provisoire, création juillet 2001

Colloque d'informations d'une AFC en février 2002

Consultations publiques en 2002

Dépôt de la proposition de gestion à la FQF en février 2003

Dépôt de la proposition de gestion au MRNF en avril 2003

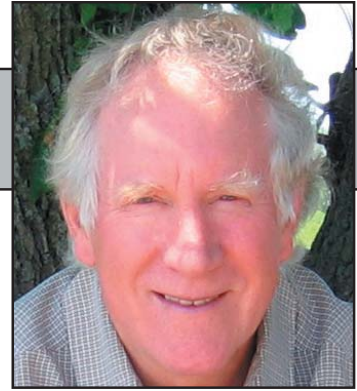
Déclenchement des élections provinciales en mai 2003

Création de l'AFC en avril 2006

Assemblée de fondation de l'AFC en avril 2006



Rapport du président 2007-2008



Gérard Massé, président

Au terme de sa deuxième année d'existence, l'aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre (AFC-LSP) vient d'obtenir du Gouvernement du Québec ce qu'elle voulait dans le dossier de la perchaude, soit une diminution majeure de la récolte commerciale (de 33 à 4.3 tonnes), une réduction très importante du nombre de permis de pêche commerciale (de 18 à 6 permis) et un arrêt complet de la pêche commerciale durant la période de frai. Pour la perchaude, c'est le début d'une période de restauration de sa population d'une durée minimale de cinq ans. Pour les pêcheurs sportifs, c'est l'espoir de voir à nouveau de la perchaude au bout de sa ligne et de pouvoir initier ses enfants à la pêche.

Cette année, le travail de patrouille fut plus intensif grâce à une équipe d'assistants à la protection de la faune plus expérimentée et disposant d'un meilleur équipement. Le travail d'information et de sensibilisation à la conservation de la faune s'est poursuivi auprès des nombreux pêcheurs et villégiateurs rencontrés.

Nous avons dû remettre d'une année le projet d'étude sur le doré noir à cause du manque de financement et de personnel. Heureusement, ce projet a pu démarrer en mai 2008 tel que replanifié.

Le fort prélèvement de dorés jaunes et noirs réalisé par les pêcheurs sportifs constitue toujours une préoccupation des administrateurs de l'AFC-LSP, et de bien des pêcheurs. Les études du MRNF de 2007 démontrent que ces deux espèces sont à la limite de l'exploitation que l'on peut en faire et que des mesures de conservation devront être prises afin de réduire les risques de surexploitation. L'étude en cours nous renseignera sur les meilleures mesures à prendre.

Des représentants du Comité exécutif ont assidûment assisté aux rencontres du groupe-faune de la région du Centre du Québec et à bien d'autres rencontres où l'on sollicitait la présence de l'AFC-LSP.

Le territoire de l'AFC-LSP représente réellement une destination pour la pêche sportive, car en un an, 17100 autorisations de pêcher furent vendues ce qui, avec les conjointes ou conjoints, porte à près de 30, 000 le nombre de pêcheurs sportifs.

Nous pensons que les priorités pour la prochaine année seront : 1) suivre l'évolution du dossier perchaude afin de s'assurer que les nouvelles mesures de conservation seront respectées; 2) mener à terme l'étude sur le doré noir et proposer les mesures de conservation qui s'imposent; 3) documenter l'effet nuisance des engins de pêche commerciale sur la pratique de la pêche sportive; 4) documenter les travaux d'aménagement de l'habitat du poisson pouvant améliorer la situation de la perchaude; 5) poursuivre les efforts d'information et de sensibilisation des utilisateurs du lac Saint-Pierre en regard de la ressource faunique et des actions de l'AFC-LSP.

Comme l'an dernier je tiens à souligner la formidable participation des membres du C.A. et du C.E. et de l'excellent climat de confiance et de solidarité qui y règne. Je veux aussi rendre hommage à notre personnel pour leur compétence, leur dévouement et leur inlassable passion à la conservation de la faune. Un Gros merci à la directrice générale, Mme Louise Corriveau, pour assumer au quotidien la direction de cette équipe et des affaires de l'AFC-LSP avec un sens des responsabilités peu commun et une vision fiable et rassurante dans les décisions à prendre.

En terminant, je vous invite à visiter notre site Web, il est très beau, informatif et régulièrement mis à jour.

Gérard Massé, Président

Administration

Principaux mandats

- Assurer l'accessibilité pour tous à une pêche sportive de qualité;
- Assurer la conservation et la protection de la faune aquatique et de ses habitats;
- Assurer une gestion durable de la pêche sportive;
- Assurer une communication et un dialogue efficace avec les utilisateurs;
- Contribuer à la mise en valeur des potentiels halieutiques du lac Saint-Pierre et de son delta;
- Participer au développement économique, particulièrement pour la création d'emplois pour les jeunes;
- Favoriser les initiatives visant l'acquisition de connaissances sur la ressource et l'amélioration des conditions des habitats aquatiques;
- Représenter les utilisateurs auprès des autorités compétentes;
- Optimiser les potentiels récréatif, touristique et économique de la pêche sportive dans la région du lac Saint-Pierre et de son delta.

L'aire faunique communautaire est administrée par un conseil de 20 administrateurs bénévoles. Les postes réservés aux utilisateurs et aux résidants sont électifs et les autres sont comblés par nomination.

1/3 MRC



De D'Autray, M. Maurice Désy
Maskinongé, M. Jean-Pierre Gélinas
Bécancour, M. Maurice Richard
Bas-Richelieu, M. Olivar Gravel, secrétaire trésorier
Nicolet-Yamaska, M. Claude Biron, officier
Ville de Trois-Rivières, M. Michel Veillette

1/3 Faune



FQF Laval, Montréal, Montérégie, M. Pierre Latraverse, vice-président
FQF Lanaudière, Mme Louise Moreau
FQF Mauricie, M. Pierre Caron
FQF Centre du Québec, M. Yves Provencher
Les résidants, M. Gérard Massé, président
Les utilisateurs, M. Louis Marchand

1/3 Sociaux



CLD, M Christian Hart
Offices de tourisme, Mme Diane Bouchard
Association des pourvoires Lanaudière, M. Alec Delage, officier
Association des pourvoires Mauricie, M. Stéphane Marin
Communauté Abénaquis, M. Christian Trottier
Comité ZIP du lac Saint-Pierre, Mme Louise Corriveau

Non votants



Association des pêcheurs commerciaux du lac Saint-Pierre, M. Roger Michaud
Centres de pêche blanche, M. Roger Gladu

Autorisation de pêcher

À l'exception de la pêche à gué, pour pêcher dans l'Aire faunique communautaire du lac St-Pierre il faut une autorisation de pêcher émise par l'organisme. Les tarifs sont minimes et demeurent inchangés encore cette année. Procurez-vous votre autorisation de pêcher chez l'un de nos dépositaires ou sur notre site web. Consulter la liste à la page 13.

Tarification

Quotidienne

3 \$ par personne ou par famille

Saisonnaire

(du 20 décembre au 31 mars)

ou

(du 1^e avril au 30 novembre)

12 \$ par personne ou par famille

Annuelle

(du 1^{er} avril au 31 mars)

20 \$ par personne ou par famille

L'AFC du lac Saint-Pierre fera en sorte de ne prélever auprès des pêcheurs sportifs que ce qui est strictement nécessaire au bon fonctionnement de l'organisation et à l'atteinte des objectifs fixés.

*N.B. : Famille = 2 conjoints et leurs enfants de moins de 18 ans.

Veillez prendre note que l'autorisation de pêcher ne remplace pas le permis de pêche provincial.

L'autorisation de pêcher vous permet de pêcher dans l'AFC LSP.

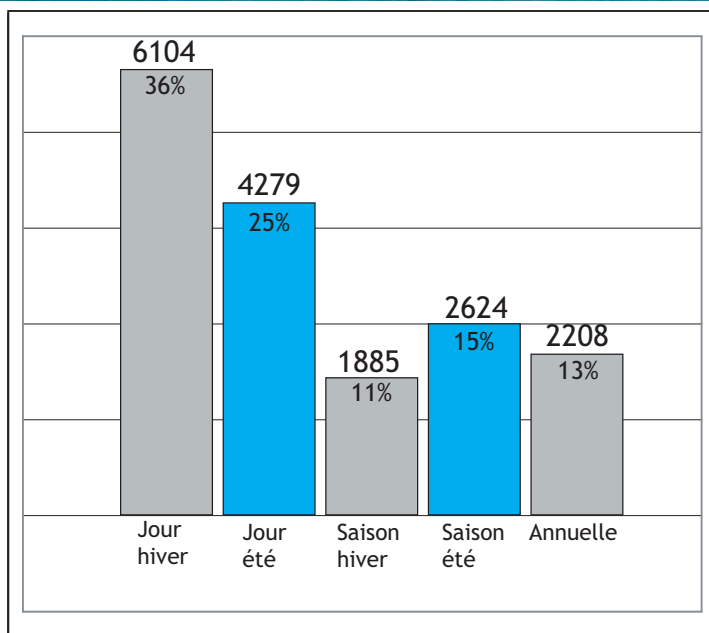
Le permis de pêche provincial s'applique au nombre de prises dont vous avez droit quotidiennement.

Tout pêcheur doit avoir en sa possession:
L'autorisation de pêcher de l'AFC du lac Saint-Pierre et le permis de pêche provincial.

Pour chaque permis de pêche provincial, vous avez droit de pêcher avec une canne à pêche ou dix brimbales.



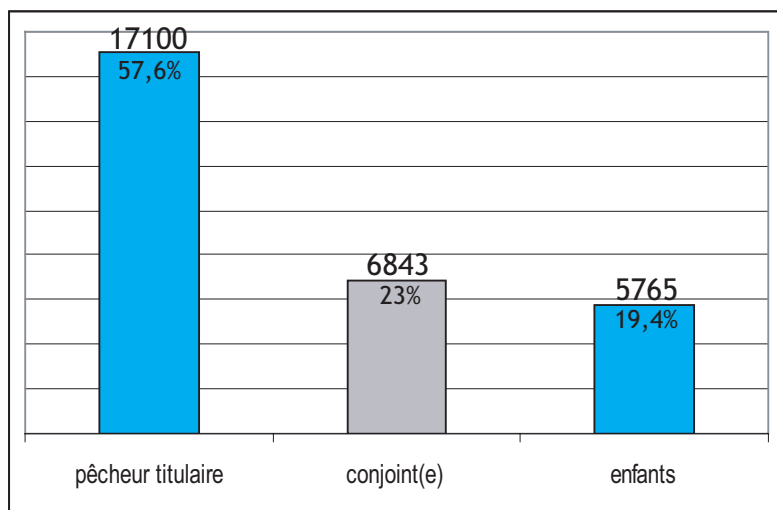
Pêcheur: Michel Vermette



La pêche blanche est encore cette année le type de pêche le plus populaire auprès des pêcheurs journaliers avec 6104 autorisations vendues.

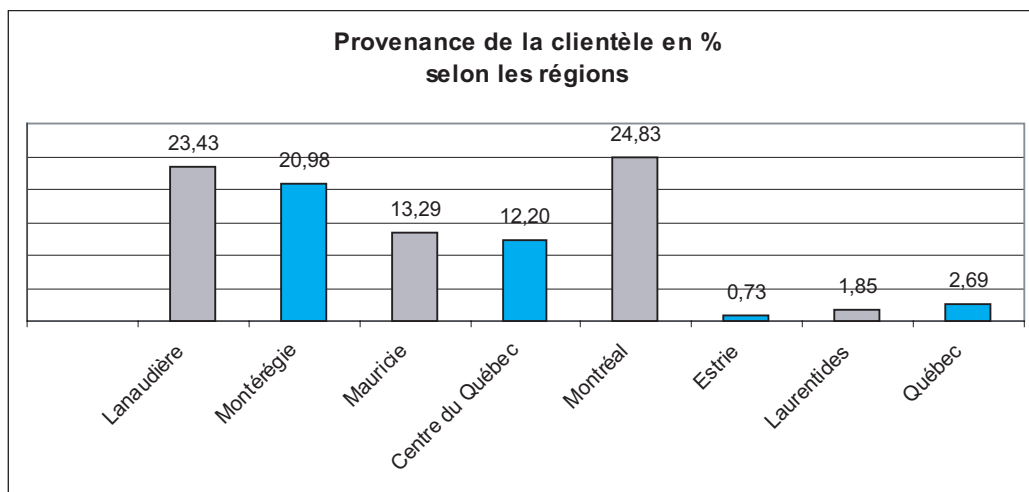
En 2007, 29 708 pêcheurs ont pratiqué leurs activités dans l'AFC du lac St-Pierre

Autorisation vendue selon la clientèle



Au total c'est 17 100 autorisations qui ont été délivrées. À ce nombre nous pouvons ajouter 6843 conjoints/conjointes ainsi que 5765 enfants.

On constate également que la pêche est souvent une activité familiale puisque de nombreuses autorisations de pêcher font mention d'un(e) conjoint(e) et d'enfants.



Les gains de l'AFC



2006

- Augmentation du nombre de jours de pêche à la perchaude;
- Augmentation du nombre de prises quotidiennes à la perchaude;
- Rencontres avec les décideurs pour faire connaître votre point de vue;
- Embauche d'assistants de la faune pour protéger votre ressource;
- Campagne de sensibilisation et d'information;
- Étude sur le doré;



2007

Perchaude:

Pour la première fois au lac Saint-Pierre la proportion de l'allocation est inversée et favorise maintenant la pêche sportive.

- Pour une période de cinq ans, au total 12.3 tonnes de perchaudes seront permises, soit 8 tonnes pour la pêche sportive et 4.3 tonnes pour la pêche commerciale;
- La fermeture de la pêche commerciale pendant la frai;
- Harmonisation de la date d'ouverture de la pêche commerciale avec celle de la pêche sportive, soit le 9 mai en 2008;
- Aucun verveux ne sera mis à l'eau avant le 1^{er} mai 2008. Il faut noter que les perchaudes capturées avant le 9 mai devront être remises à l'eau;
- Rachat de douze permis de pêche commerciale; il reste maintenant 6 permis de pêche commerciale;
- Établissement des modalités de la pêche sportive pour la prochaine saison, compte tenu de l'état de la perchaude.

Autres:

- Augmentation du nombre d'heures de patrouille et protection de la ressource;
- Collaboration à plusieurs projets éducatifs pour la relève;
- Collaboration au suivi d'aménagements halieutiques;
- Campagne de sensibilisation et d'informations;
- Collaboration avec les agents à la protection de la faune;

Nous remercions sincèrement M. Claude Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune d'avoir reconnu l'importance de la perchaude au lac Saint-Pierre et ses pêcheurs sportifs.

Périodes de pêche et limites de prises quotidiennes

Le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune a demandé la collaboration de l'aire faunique communautaire pour établir les modalités de la pêche sportive pour la prochaine saison. Compte tenu de l'état de la perchaude et des efforts pour la restaurer, la taille minimale de 190 mm et la limite de capture et de possession de 10 perchaudes doivent demeurer en vigueur. Nous croyons que les mesures prises par le MRNF feront en sorte que les stocks de perchaude augmenteront et que la qualité de la pêche au lac Saint-Pierre regagnera ses lettres de noblesse.

Réglementation actuelle dans l'AFC du lac St-Pierre

Espèce	Limites quotidiennes de prises	Limites de longueur	Périodes de pêche
Bar Rayé	Pêche interdite	Pêche interdite	Pêche interdite
Esturgeon	1	Aucune	du 15 juin 2008 au 31 octobre 2008
Maskinongé	2	104 cm	du 13 juin 2008 au 30 novembre 2008 du 20 décembre 2008 au 31 mars 2009
Achigan	6	Aucune	du 13 juin 2008 au 30 novembre 2008 du 20 décembre 2008 au 31 mars 2009
Brochet	6	Aucune	du 02 mai 2008 au 30 novembre 2008 du 20 décembre 2008 au 31 mars 2009
Doré	6	Aucune	du 09 mai 2008 au 30 novembre 2008 du 20 décembre 2008 au 31 mars 2009
Perchaude	10	19 cm	du 09 mai 2008 au 07 septembre 2008 du 02 janvier 2009 au 08 mars 2009
Marigane Noir	30	Aucune	du 25 avril 2008 au 30 novembre 2008 du 20 décembre 2008 au 31 mars 2009
Autres Espèces	Aucune	Aucune	du 01 avril 2008 au 30 novembre 2008 du 20 décembre 2008 au 31 mars 2009



Pêcheur: Denis Lafortune



Pêcheur: Charles Charon

Assistants à la protection de la faune

Encore cette année, les assistants à la protection de la faune ont joué un rôle important sur le terrain en patrouillant l'Aire faunique communautaire du lac St-Pierre. Ils se sont assurés du bon déroulement de la pêche sportive en veillant à ce que les pêcheurs pratiquent leur sport selon les règles en plus de les informer et de les sensibiliser aux enjeux concernant le lac St-Pierre.

Les heures de patrouille ont été plus nombreuses ainsi que le nombre de personnes abordées. Tous les secteurs de l'Aire faunique communautaire ont été couverts.

Plusieurs patrouilles conjointes avec les agents de la protection de la faune de Sorel-Tracy et de Joliette ont été organisées.

Malgré les efforts de sensibilisation et d'éducation transmis par les assistants à la protection de la faune, des activités illégales sont encore commises sur le territoire. Les assistants ont donc préparé plus de 50 rapports d'infraction. Parmi ceux-ci on retrouve la pêche sans permis de pêche provincial ou de l'aire faunique, le nombre d'engins de pêche trop élevé, dépassement du nombre de prises permis, utilisation d'engins illégaux et pêche en temps prohibé.

Il est important de préciser que l'aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre ne récolte pas les montants des amendes émises par les assistants et les agents de la protection de la faune. Cet argent est dirigé directement dans les coffres du Conseil du trésor du Québec.

Vos assistants à la protection de la faune ont aussi collaboré à divers projets. Ils ont sensibilisé des étudiants des écoles primaires et secondaires de Sorel-Tracy, Pointe du lac et Louiseville. Les étudiants sont sortis sur le terrain et ils ont pêché avec les assistants. Le but du projet était de montrer les espèces de poissons que l'on retrouve dans le lac et leur expliquer l'importance de la ressource. De plus, les étudiants ont réalisé des analyses d'eau. Les assistants tentent de préparer la relève pour cette belle activité qu'est la pêche, tout en les sensibilisant sur la fragilité de l'écosystème.

Les assistants ont aussi collaboré au suivi des aménagements fauniques dans les cours d'eau à St-Barthélemy. Ces aménagements ont été créés afin d'augmenter les sites de frai de la perchaude. Le suivi a démontré clairement que ces aménagements fonctionnent et qu'ils sont utilisés par la perchaude et par de nombreuses autres espèces.



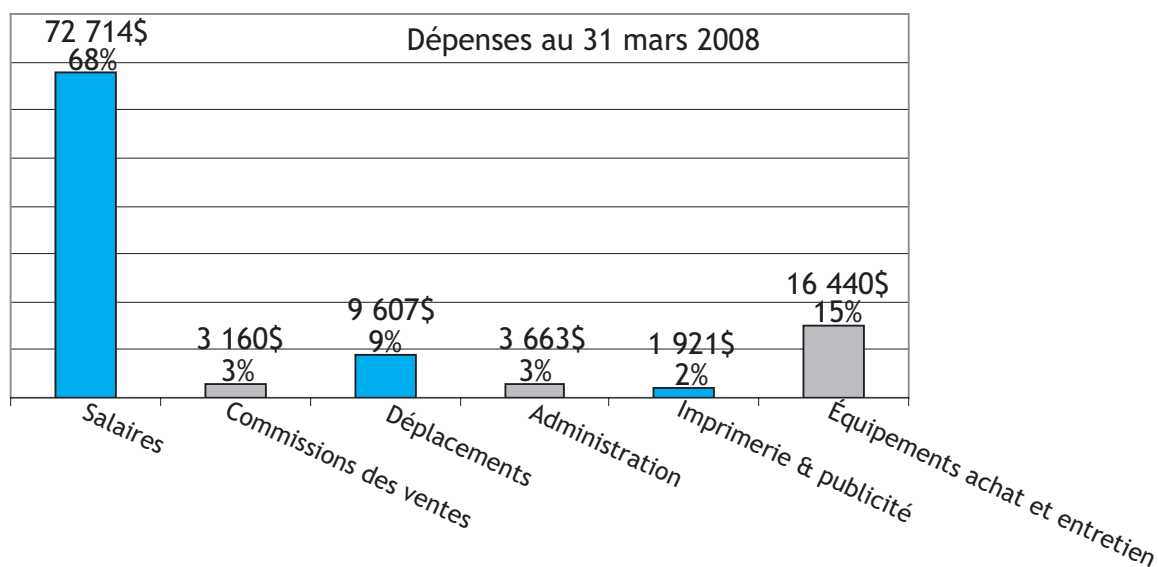
Les assistants à la protection de la faune de l'AFC du lac St-Pierre lors d'une patrouille conjointe avec les agents de la protection de la faune de Joliette.



Les aspects budgétaires

Revenus du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008

Vente autorisation de pêcher	78 922.31	Dépenses	
Dons	1 456.50	Salaires	72 713.81
Subventions salariales	26 058.18	Commission sur les ventes	3 159.75
Subventions autres	26 600.00	Déplacements	9 606.59
Revenus d'intérêts	2 143.03	Administration	3 662.96
Revenus autres	556.36	(loyer, téléphone, comptable, assurances, etc.)	
Total des revenus	135 736.38	Imprimerie et publicité	1 920.72
Bénéfices net: 28 232.67\$		Équipements achat et entretien	16 439.88
		Total dépenses	107 503.71



Budget 2008-2009

Revenus

Vente autorisation de pêcher	80 000.00
Dons	1 500.00
Subventions salariales	26 000.00
Subventions autres	15 000.00
Revenus d'intérêts	1 000.00
Revenus autres	1 000.00
Surplus accumulé	1 100.00

Total des revenus 123 400.00

Dépenses

Salaires	80 000.00
Commission sur les ventes	3 400.00
Déplacements	7 000.00
Administration	4 000.00
(loyer, téléphone, comptable, assurances, etc.)	
Imprimerie et publicité	2 000.00
Équipements achat et entretien	24 000.00
Étude du doré noir	3 000.00

Total dépenses 123 400.00

Étude du doré noir

Devant le peu de données dont nous disposons au sujet du doré noir nous avons entrepris de l'étudier afin de mieux connaître ses habitudes de vie. L'aire faunique communautaire du lac St-Pierre, en partenariat avec le Comité ZIP du lac St-Pierre, le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et la Pourvoirie du lac St-Pierre, a débuté le marquage de plus de 2000 dorés noirs.



Étiquettes utilisées



Étiquetage des dorés

Si les retours d'étiquette sont nombreux, l'étude permettra de définir les déplacements du doré noir lors de ses périodes de migration, avant et après la frai. Les sites de frai et de repos du percidé seront également localisés. Avec ces données en main, nous serons en mesure de mieux protéger et mettre en valeur ces sites de reproduction.

Le marquage est déjà débuté et il se poursuivra à l'automne 2008.

*Des prix totalisant 1 000\$ seront tirés
parmi les inscriptions reçues.*



Les pêcheurs qui capturent un doré noir identifié n'ont qu'à nous retourner l'étiquette prélevée sur le poisson ainsi que la fiche remplie du suivi du doré noir, disponible sur notre site Internet et chez la plupart de nos dépositaires.

<http://www.afclacst-pierre.org>

Dépositaires

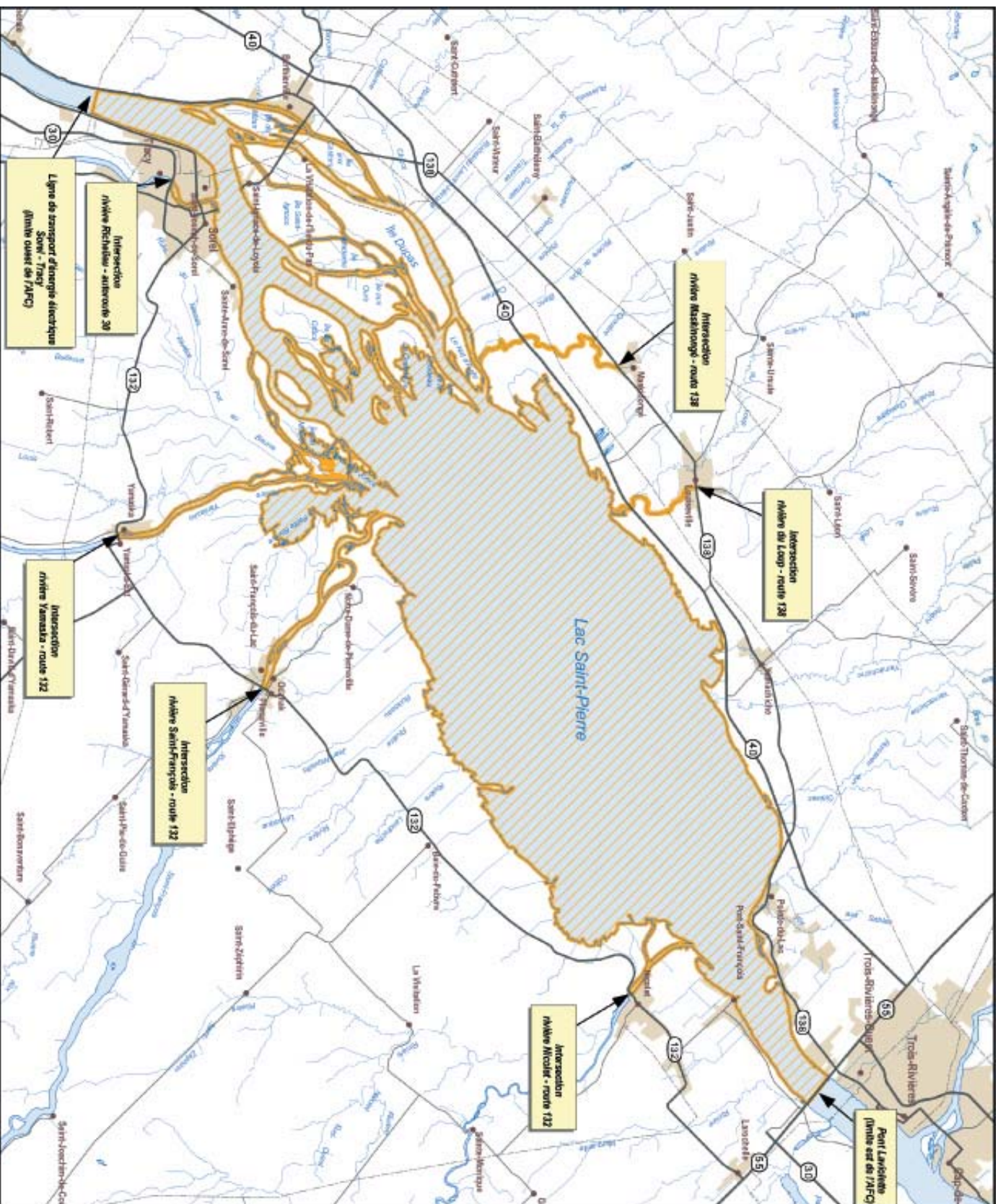
Procurez-vous l'autorisation de pêcher de l'AFC du lac St-Pierre chez un de nos dépositaires.

Commerce	rue	ville	téléphone
Club de la Landroche	25, Charles-Gérard Lemire	Baie-du-Febvre	
Restaurant-dépanneur L'Escale	370, Marie-Victorin	Baie-du-Febvre	(450) 783-6162
Marché La Baie du Febvre Inc.	365, principale	Baie-du-Febvre	(450) 783-6743
Centre de pêche Jean-François Lemire*	213, route Marie-Victorin	Baie-du-Febvre	(450) 783-6416
Dépanneur carrefour 132	12230, boul. Bécancour	Bécancour	(819) 222-5505
Le Paradis de chasse et pêche enr.	400, route 138	Berthierville	(450) 836-1156
Rona Bibeau	4885, rue des Ormes	Contrecoeur	(450) 587-5905
Sportèque enr.	760, boul St-Joseph	Drummondville	(819) 477-7144
Gélinotte sports	2000, Visitation	Joliette	(450) 753-4105
Daniel Robitaille, guide *	1011, des Capucines	Laval	(450) 969-1247
Pourvoirie Domaine du Lac St-Pierre	75, rang lac St-Pierre Est	Louiseville	(819) 228-8819
Marina Duval & Buisson inc.	821, rue Notre-Dame Sud	Louiseville	(819) 228-4654
Arm-Tech chasse et pêche	483, avenue St-Laurent	Louiseville	(819) 228-1515
Bureau AFC	100, St-Jacques	Louiseville	(819) 228-1385
Dépanneur Ultramar	103, boul. Est	Maskinongé	(819) 227-2771
Monsieur dépanneur Nicolet	190, St-Jean-Baptiste	Nicolet	(819) 293-2117
Pierreville Sports Enr.	5, rue Maurault	Pierreville	(450) 568-3127
Centre de pêche Paulhus Ass.*	394, rang Chenal Tardif	Pierreville	(450) 568-3490
Performance Chasse-Pêche (Propac)	303, Notre-Dame	Repentigny	(450) 582-9302
Propac Sorel-Tracy	355, rue du Collège	Sorel-Tracy	(450) 742-6414
Matériaux R.M. Bibeau ltee	2425, boul. St-Louis	Sorel-Tracy	(450) 743-3321
Canadian tire Sorel-Tracy	280, boul. Fiset	Sorel-Tracy	(450) 743-5515
Excursion de pêche Prestige *	15, Alphonse	Ste-Victoire de Sorel	(450) 561-9123
L'Accomodeur St-François (Péto T)	7, route Marie-Victorin	St-François du lac	(450) 568-3975
L.M. Sports	2554, rue Ste-Anne	St-Hyacinthe	(450) 773-0735
Dépanneur de la Traverse	206, Chemin de la Traverse	St-Ignace de Loyola	(450) 836-3358
Esso/Harnois	214, chemin de la Traverse	St-Ignace de Loyola	(450) 836-6971
André Plante, guide *	1589, Ste-Marie	St-Ignace de Loyola	(450) 836-2880
Pourvoirie Lac Saint-Pierre	2313, rang Saint-Pierre	St-Ignace-de-Loyola	(450) 836-7506
Pourvoirie Roger Gladu	2435, rang Saint-Pierre	St-Ignace-de-Loyola	(450) 836-1317
Michel Moreau, guide *	899, boul. St-Luc	St-Jean-sur-Richelieu	(514) 817-7620
Destination Plein air	2483, boul. des Récollets	Trois-Rivières	(819) 375-5777
Du tir à la ligne	652, boul. Thibeau	Trois-Rivières	(819) 373-6540
L'ami du moucheur Inc.	7390, rue Notre-Dame Ouest	Trois-Rivières	(819) 377-4367
Canadian Tire Trois-Rivières	3525, boul. des Forges	Trois-Rivières	(819) 378-4045
Dépanneur service Sonic	9850, chemin Ste-Marguerite	Trois-Rivières	(819) 377-5850
Porte de la Mauricie, station service	14 Ste-Anne Ouest	Yamachiche	(819) 228-5620
Marché Blanchette et Vincent	7, Mgr Parenteau	Yamaska	(450) 789-2404

* Les centres de pêche et guides offrent l'autorisation de pêcher à leurs clients seulement.

Vous pouvez aussi vous procurez votre autorisation de pêcher à partir du site web. Il faut prévoir environ 10 jours à l'avance.

www.afclacst-pierre.org



* Limitée en aval par le côté sud-ouest du pont Laviolette (Trois-Rivières) et en amont par la ligne de transport d'énergie électrique de 735kv (Sorel-Tracy).

* Une partie des rivières Nicolet (4,6km), Saint-François (11,3km) et Yamaska (13km) jusqu'à la route 132.

* Une partie de la rivière Richelieu (2,6km), jusqu'à l'autoroute 30.

* Une partie des rivières Maskinongé (10,4km) et du Loup (5,8km), jusqu'à la route 138.

Ressources naturelles et Faune

Si vous pêchez un doré noir marqué

Fiche d'information à remplir sur la capture d'un doré noir marqué d'une étiquette

Données nécessaires à l'étude:

Date: _____ Numéro de l'étiquette: _____

Taille: _____ cm Lieu de capture: à noter sur la carte en page 12

Données supplémentaires facultatives mais appréciées:

Données GPS: X: _____ Y: _____ Poids: _____

Commentaires: _____

Vos coordonnées: Nom et prénom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Courriel: _____

Nos coordonnées pour le renvoi de l'étiquette:

AFC du lac St-Pierre
121, Petite Rivière local 16
Louiseville, QC
J5V 2H3

Album photos



Mathieu Gélinas-Barette



Etienne Blais



Marguerite Forget



Benoît Souigny



Richard et Liliane Lataille



Christiane Buissonnette

Aire Faunique Communautaire du lac St-Pierre

121, Petite Rivière, local 16
Louiseville, Qc
J5V 2H3



Pour vivre de vraies histoires de pêche!

<http://www.afclacst-pierre.org>
info@afclacst-pierre.org